

## Données sur le suicide – 2002

### Introduction

Le présent rapport fournit une description des décès par suicide au Nouveau-Brunswick pour l'année civile 2002.

### Résultats

- En 2002, on a enregistré 95 décès par suicide au Nouveau-Brunswick, dont 81 hommes et 14 femmes, soit environ six fois plus d'hommes que de femmes.

Le **Tableau 1** montre le nombre de décès par suicide et le taux de décès selon le groupe d'âge et le sexe, pour les années 2001 et 2002.

- Le taux de suicide chez les hommes était plus élevé en 2002 qu'en 2001. Chez les femmes, le taux de suicide a diminué au cours de la même période. Quoique pour ces deux groupes, la différence n'était pas statistiquement significative.
- Le taux de suicide continue d'être beaucoup plus élevé chez les hommes que chez les femmes.
- Chez les hommes, le taux de suicide était le plus élevé dans la catégorie des 25 à 34 ans (33,7 suicides pour 100 000 habitants). Chez les femmes, le taux de suicide était le plus élevé pour le groupe des 50 à 64 ans (10,4 suicides pour 100 000 habitants).

**Tableau 1. Décès par suicide et taux de décès pour 100 000 habitants, selon le groupe d'âge et le sexe, Nouveau-Brunswick, 2001 et 2002**

Groupe d'âge	Année	Homme		Femme		Deux sexes	
		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
0-9 ans	2002	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	2001	0	0,0	0	0,0	0	0,0
10-14 ans	2002	1	4,0	0	0,0	1	2,1
	2001	1	3,9	0	0,0	1	2,0
15-19 ans	2002	6	22,9	1	4,0	7	13,8
	2001	3	11,4	1	4,0	4	7,8
20-24 ans	2002	3	11,6	0	0,0	3	6,0
	2001	4	15,0	0	0,0	4	7,7
25-34 ans	2002	17	33,7	1	2,0	18	17,9
	2001	14	25,7	4	7,5	18	16,7
35-49 ans	2002	27	29,2	5	5,4	32	17,3
	2001	27	28,8	7	7,5	34	18,2
50-64 ans	2002	20	30,0	7	10,4	27	20,2
	2001	17	27,4	7	11,2	24	19,3
65-79 ans	2002	6	18,0	0	0,0	6	8,2
	2001	7	21,6	1	2,5	8	11,1
80+ ans	2002	1	10,7	0	0,0	1	3,7
	2001	2	23,1	0	0,0	2	7,9
Tous	2002	81	21,9	14	3,7	95	12,7
	2001	75	20,0	20	5,2	95	12,6

### Remarques :

1. Les taux pour 2001 sont basés sur les estimés de la population de 2000, Statistique Canada, le 25 janvier 2001.
2. Les taux pour 2002 sont basés sur les estimés de la population de 2002, Statistique Canada, le 30 novembre 2004.
3. Les décès par suicide excluent les non résidents et les gens du Nouveau-Brunswick qui se sont suicidés à l'extérieur de la province.

**Tableau 2. Taux de décès par suicide pour 100 000 habitants, selon le Centre de santé mentale communautaire et le sexe, Nouveau-Brunswick, 2001 et 2002**

CSMC	Homme		Femme		Deux sexes	
	Taux		Taux		Taux	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Moncton	20,7	14,7	5,0	0,0	12,7	7,2
Richibucto	48,8	18,0	0,0	12,2	24,9	15,2
Saint John	14,9	13,1	3,1	10,8	8,9	11,9
St. Stephen	14,5	0,0	0,0	0,0	7,1	0,0
Sussex	8,6	16,9	0,0	0,0	4,3	8,5
Fredericton	16,1	22,4	1,6	0,0	8,8	11,2
Woodstock	18,3	13,7	0,0	0,0	9,1	6,8
Edmundston	38,9	44,6	12,3	6,2	25,3	25,1
Grand-Sault	40,0	25,7	0,0	0,0	19,9	12,8
Campbellton	35,3	27,9	11,4	21,7	23,2	24,8
Bathurst	35,5	29,0	9,9	9,6	22,5	19,3
Caraquet	17,2	49,5	4,4	16,8	10,8	33,3
Miramichi	20,6	8,0	0,0	0,0	10,3	4,0
N.-B.	21,9	20,0	3,7	5,2	12,7	12,6

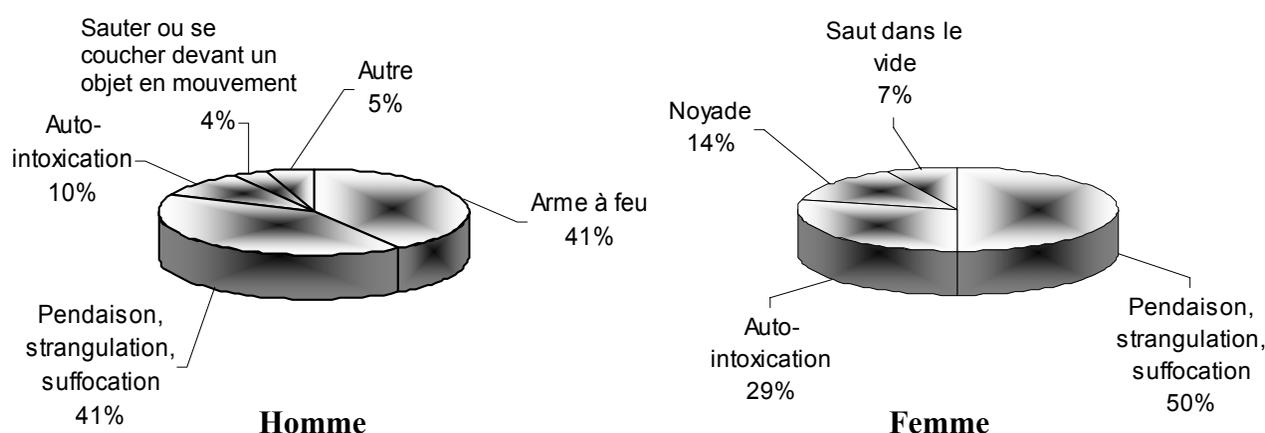
**Remarques :**

1. Les taux pour 2001 sont basés sur les estimés de la population de 2000, Statistique Canada, le 25 janvier 2001.
2. Les taux pour 2002 sont basés sur les estimés de la population de 2002, Statistique Canada, le 30 novembre 2004.
3. Les taux sont basés sur le lieu de résidence et non le lieu du décès.
4. Les différences de taux doivent être interprétées avec prudence à cause du faible nombre de cas.

La **Figure 1** montre les méthodes employées pour se suicider en 2002, selon le sexe.

- Le moyen le plus emprunté par les hommes en vue de se suicider était la pendaison, la strangulation ou la suffocation (41%), et l'utilisation d'une arme à feu (41%), suivi de l'auto-intoxication (10%). Ces résultats diffèrent de ceux de l'année précédente où la pendaison, la strangulation ou la suffocation était la méthode la plus courante (41%), suivie de l'utilisation d'une arme à feu (27%).
- Chez les femmes, le moyen le plus emprunté pour se suicider était la pendaison, la strangulation ou la suffocation (50%), suivi de l'auto-intoxication (29%). Ces résultats diffèrent de ceux de l'année précédente où l'auto-intoxication était la méthode la plus courante (45%), suivie de l'utilisation d'une arme à feu (20%).

**Figure 1. Méthodes de suicide selon le sexe, Nouveau-Brunswick, 2002**



**Références :**

1. Ministère de la Santé et du Mieux-être du Nouveau-Brunswick (2004). Statistiques de l'état civil.
2. Ministère de la Santé et du Mieux-être du Nouveau-Brunswick (2003). Données sur le suicide- 2001. Rapport épidémiologique du Nouveau-Brunswick, Vol.11(2):2-5.